

Conseil d'établissement du Mont-sur-Lausanne



Etablissement primaire et secondaire du Mont-sur-Lausanne

Collège du Mottier B 1052 Le Mont-sur-Lausanne

PROCES-VERBAL Séance du jeudi 30 mars 2017

19h30 - 21h15

Présents :	M. Philippe Somsky M. André Guex Mme Laurence Muller Achtari M. Philippe Jeanfavre M. Ettore Morelli M. François Barrat Mme Roxane Berger M. Alain Bugnon M. Delphine Hilty Mme Sandra Cibert Prod'hom	Président Représentant communal Représentante communale Représentant civil Représentant civil Représentant civil Parent d'élève Parent d'élève Parent d'élève Représentante scolaire	(PS) (AG) (LM) (PJ) (EM) (FB) (RB) (AB) (DH) (SC)
	Mme Véronique Luethi Scepovic	Représentante scolaire	(VL)
	M. Thierry Wolters	Représentant scolaire	(TW)

Mme S. Jaton tient le procès-verbal de séance

L'ordre du jour:

- 1) Approbation du PV du 19 avril 2016
- 2) Communications de la Municipalité
- 3) Communications de la Direction
- 4) Divers et communications individuelles

M. P. Somsky, président, ouvre la séance à 19h30 et souhaite la bienvenue. Il fait part de son enthousiasme et souhaite que ce C.E. soit un lieu d'échange et de partage.

L'ordre du jour ne suscitant aucune remarque, il est adopté.

1. Approbation du PV du 19 avril 2016

Aucune remarque n'étant faite concernant ce procès-verbal, il est accepté à l'unanimité.

2. Communications de la Municipalité

PS : fait part des inquiétudes de Mme Eggertswiler, surveillante du réfectoire.

- Smartphone : elle demande que le règlement stipule que ces outils soient interdits de 12h00 à 12h30.
 AB propose d'en parler avec le C. él.
- 2) Boissons sucrées : Elle met en garde, beaucoup d'enfants apportent leur boisson. TW rappelle qu'en dehors du périmètre scolaire, les enfants sont sous la responsabilité des parents. Ils sortent à midi acheter un pic-nic.
- 3) Effectifs: de plus en plus d'enfants fréquentent ce lieu. Il y a un manque de place.

 AG rappelle que ce réfectoire est conçu pour servir 200 repas en 1 service. Il y a 120 places dans la grande salle et 80 dans la salle attenante.

 Il y a manifestement un manque de personnel. PS se rendra sur place.

PS : une très grande demande d'accueil extra-scolaire de la part des parents. Une UAPE 1P à 6P est prévue par collège.

TW: l'UAPE des Martines utilisera 2 classes du collège. Il fait part de son inquiétude. Bloquer 2 classes durant 3 ans parait difficilement réalisable.

PS: une réflexion sera menée sur l'accueil des élèves 7P-8P, le C.E. y participera. Cet accueil devra se faire au plus tard à la rentrée 2020. La médiathèque sera agrandie.

TW : les ressources en locaux ne seront pas un problème.

3. Communication de la Direction

TW informe qu'à la rentrée d'août 2018 les classes 5P et 6P retourneront dans les petits collèges. Le site du Mottier est conçu pour les élèves 7P à 11°. Le Mottier B sera donc vide à cette rentrée. Idéalement il faudrait profiter de ce moment pour le rénover. Un coût d'1 million est estimé si des portes à cabines devaient être installées plus tard.

AG: rappelle qu'il est prévu de rénover une aile après l'autre. Suite à des problèmes techniques importants, la priorité est donnée à la rénovation de la piscine et de la salle de gymnastique.

Les enclassements de la rentrée 2017 se feront en prévision de la rentrée 2018. (ouverture du collège du Rionzi)

JOJ 2020 : L'établissement y participera dans la même idée que Gymnastrada. Les sportifs logeront à proximité de l'EPFL. Les élèves travailleront durant 2-3 ans sur ce projet avec comme apothéose, les JOJ 2020.

Suite à l'acceptation des modifications de la LEO par le Conseil d'Etat, les niveaux 1-2 de français et mathématiques des futurs 9^e seront mélangés. Les périodes économisées seront redonnées à des enseignants pour de l'enseignement individualisé. Ce projet a été accueilli à l'unanimité par les enseignants concernés.

La journée pédagogique aura lieu le mercredi 26 avril 2017.

Voyage d'études : destinations à risque, aucun enfant ni accompagnant ne seront forcés à partir. Une classe a pour destination Londres, ce voyage a été validé par la DGEO avant l'attentat. Une information sera donnée aux parents pour valider ce projet. En effet, Londres fait partie des villes interdites.

4. Divers et communications individuelles

LM demande un bilan de la dernière législature.

TW: Il y a eu beaucoup d'interventions des représentants des parents concernant le réfectoire, les transports scolaires et la vie de l'établissement. Plusieurs intervenants ont été invités (PSPS unité de Promotion de la Santé et de la Prévention en milieu Scolaire, Mme Sabine Martin conseillère en orientation scolaire et professionnelle, Jessy Mobilia présidente du Conseil des élèves)

L'enquête faite auprès des élèves 9^e à 11^e sur la vie dans l'établissement montre une belle ambiance et très peu d'incivilité et de violence. Quelques problèmes d'insultes sur les réseaux sociaux. L'enquête sera présentée lors d'un prochain C.E.

La question sur l'horaire continu est soulevée, nous en reparlerons durant cette législature.

RB: Mardi 2 mai à 20h à l'aula, conférence sur les réseaux sociaux animée par deux animatrices sociales. « Réseaux sociaux, les tablettes et les smartphones, un défi quotidien pour les parents ».

LM : fait remarquer que les PV des séances ne sont pas visibles pour les parents. Ils seront déposés sur le site de la commune.

La prochaine séance est fixée au jeudi 15 juin 2017 à 19h30.

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance à 21h15.

Le président :

P. Somsky

La secrétaire

S. Jaton